

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-035

Le conseil d'administration s'est réuni le 31 mai 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 20 mai 2016.

- VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;
VU le procès-verbal du Conseil de l'UFR STAPS du 14 avril 2016 ;

Point de l'ordre du jour : IIème Partie - P3.2 - Tarifs de location UFR STAPS

Exposé de la décision :

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine immobilier de l'Université, les tarifs de location de l'UFR STAPS sont approuvés par le Conseil d'Administration.

Ces tarifs sont actualisés tous les ans.

TARIFICATION H.T. DES MISES A DISPOSITION DE SALLES ET D'INSTALLATIONS SPORTIVES
(applicable pour toute convention qui débutera à partir de septembre 2016)

	Tarif A (base plancher APIE ou France Domaine)			Tarif B (50% tarif A)			Tarif C (200% tarif A)		Tarif D (25% tarif A)	
	Journée (> 4 heures)	1/2 journée (<= 4 heures)	Horaire (1 heure)	Journée (> 4 heures)	1/2 journée (<= 4 heures)	Horaire (1 heure)	Journée (> 4 heures)	1/2 journée (<= 4 heures)	Journée (> 4 heures)	1/2 journée (<= 4 heures)
Amphithéâtre (220 places)	360,00	216,00	54,00	180,00	108,00	27,00	720,00	432,00	90,00	54,00
Salles de cours										
Salle de cours (20 places)	206,00	123,60	30,90	103,00	61,80	15,45	412,00	247,20	51,50	30,90
Salle de cours (40 places)	256,00	153,60	38,40	128,00	76,80	19,20	512,00	307,20	64,00	38,40
Salle de cours (50 places)	267,00	160,20	40,05	133,50	80,10	20,03	534,00	320,40	66,75	40,05
Salle de cours (100 places)	308,00	184,80	46,20	154,00	92,40	23,10	616,00	369,60	77,00	46,20
Gymnases										
Gymnase Deleplace (mur d'escalade)	1540,00	770,00	154,00	770,00	385,00	77,00	2260,00	1356,00	385,00	231,00
Gymnase Deleplace (hors escalade)	1130,00	565,00	113,00	565,00	282,50	56,50	2260,00	1356,00	282,50	169,50
Gymnase Watteau	820,00	410,00	82,00	410,00	205,00	41,00	1640,00	984,00	205,00	123,00
Gymnase Gajan	820,00	410,00	82,00	410,00	205,00	41,00	1640,00	984,00	205,00	123,00
Dojos										
Dojo Bernard Jeu	1130,00	565,00	113,00	565,00	282,50	56,50	2260,00	1356,00	282,50	169,50
Dojo Chailley Bert	820,00	410,00	82,00	410,00	205,00	41,00	1640,00	984,00	205,00	123,00
Autres installations sportives										
Salle de boxe	1130,00	565,00	113,00	565,00	282,50	56,50	2260,00	1356,00	282,50	169,50
Salle de musculation	1130,00	565,00	113,00	565,00	282,50	56,50	2260,00	1356,00	282,50	169,50
Salle de danse	820,00	410,00	82,00	410,00	205,00	41,00	1640,00	984,00	205,00	123,00
Plateau d'athlétisme	820,00	410,00	82,00	410,00	205,00	41,00	1640,00	984,00	205,00	123,00

Tarif A
(amphi et salles : 1/2 J = 60% J et 1h = 15% J
installations sportives : 1/2 J = 50% J et 1h = 10% J)

Amphi et salles de cours : congrès extérieurs à Paris Descartes (université hors ComUE, société événementielle, etc...) ou cours particuliers
Installations sportives : pratique des membres de comités d'entreprise, manifestation sportive promotionnelle ou cours particuliers
Une réduction du tarif pouvant aller jusqu'à 35% peut être accordée par le Directeur

Tarif B
(amphi et salles : 1/2 J = 60% J et 1h = 15% J
installations sportives : 1/2 J = 50% J et 1h = 10% J)

Amphi et salles de cours : congrès organisés par des personnels de Paris Descartes, de la ComUE, de la Ville de Paris ou de l'Etat
Installations sportives : pratique des membres d'associations loi 1901
Une réduction du tarif pour les installations sportives peut être proposée en fonction du nombre d'heures louées à l'année (fidélité) :
200 heures = -15% / 250 heures = -20% / 300 heures = -25% / 400 heures = -30%

Tarif C (1/2 J = 60% J)

Défilés, tournages, shootings photos

Tarif D (1/2 J = 60% J)

Associations étudiantes extérieures à Paris Descartes

Il est proposé au Conseil d'Administration la nouvelle grille tarifaire concernant l'UFR STAPS pour l'année universitaire 2016-2017 ; ces tarifs seront applicables pour toute location à compter du mois de septembre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, les tarifs de location UFR STAPS, tels que préalablement communiqués aux conseillers et présentés en séance.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 34 Abstentions : 0 Votes exprimés : 34 Contre : 0 Pour : 34</p>
--

Fait à Paris, le 02 juin 2016

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :
Transmis au Recteur le :

14 JUN 2016

14 JUN 2016